

NATATION

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER







SOMMAIRE

1. La structure	P5
2. Les encadrants	P6
3. L'équipement du nageur	P8
4. Le matériel de déplacement ou de transfert	P10
5. L'accessibilité du lieu d'arrivée jusqu'au bassin	P12
6. L'accueil dans les vestiaires	P19
7. L'entrée et la sortie de l'eau	P20
8. Les premiers secours adaptés	P23

La préparation psychologique du sportif est une étape prépondérante à la réussite des activités aquatiques. La piscine implique une exposition permanente de son corps au regard des autres, qui nécessite de bien préparer le sportif en amont.



1. LA STRUCTURE

1. LES CAPACITES D'ACCUEIL



Les capacités d'accueil d'un espace nautique dépendent du nombre de personnes en situation de handicap accueillies et en capacité d'être évacuées en cas de besoin. Cette capacité dépend du plan d'évacuation de la structure.

A savoir : il est conseillé de se renseigner auprès de la structure pour s'assurer que les capacités d'accueil (dans le cas où Handisport viendrait aux mêmes horaires).

2. L'ACCESSIBILITE



Il est conseillé de privilégier l'activité au sein d'infrastructures les plus accessibles possibles afin de limiter la mise en danger du nageur et de ses encadrants et faciliter le confort de tous.

A savoir : le label Handitourisme....

3. LA SECURITE

Quel que soit le niveau de responsabilité, chaque acteur doit posséder des notions de surveillance et de secourisme en lien avec son niveau d'action au bord du bassin. Un lien avec les professionnels de l'eau de la structure (MN, SB, BNSSA, base nautique, activités extérieurs) doit également être mis en place pour définir précisément les notions de surveillance, de consignes, les exigences spécifiques de l'équipement et des pratiquants, le temps et la zone de pratique ainsi que la ou les lignes d'eau utilisées.

2. LES ENCADRANTS

1. LE SURVEILLANT DE BAINNADE



Il est responsable de la surveillance et en charge de la responsabilité sécuritaire du lieu de pratique. Il ne peut pas intervenir pédagogiquement auprès des nageurs.

2. L'ACCOMPAGNATEUR



- Il n'est pas en responsabilité du nageur ou du groupe.
- Il accompagne le parcours du sportif de la zone d'arrivée de l'enceinte jusqu'à l'eau (prise de l'ascenseur ou du monte-charge, guidage du nageur déficient visuel, réalisation des transferts fauteuil de ville-fauteuil sanitaire, aide à l'habillage...).
- Il sait où se situe le matériel (fauteuils sanitaires, sangles...).
- Il connaît le mode opératoire en cas de sauvetage.
- Il peut intervenir éventuellement comme interface de confiance avec le nageur.
- Il peut réaliser la traduction gestuelle pour les nageurs sourds et malentendants.

3. LE MONITEUR



> **Titulaire d'une diplôme fédéral** Handisport « moniteur natation »

- Activité non rémunérée
- Possibilité de venir encadrer un groupe natation Handisport sous la surveillance d'un surveillant de baignade

> **Titulaire d'un diplôme d'Etat** (BNSSA ou DEJEPS) et d'un certificat de qualification Handisport

- Activité rémunérée
- Compétences pour l'accueil et l'encadrement de nageurs en situation de handicap moteur et sensoriel

3. L'EQUIPEMENT DU NAGEUR

Prévoir un équipement complet et adapté est un prérequis indispensable à une pratique de la natation permettant le confort du nageur et préservant sa sécurité.

	Un sac de sport > Adapté à la pratique (étanche ou avec un fond étanche pour préserver le change). > Facilitant l'autonomie de déplacement (ex : sac à dos pour une personne en fauteuil). > Permettant idéalement de ranger l'ensemble de ses affaires (prothèses, orthèses, vêtements secs...) pour garder ses affaires groupées. > Identifié au nom du pratiquant.
	Un maillot ou un slip de bain > A la bonne taille. > Règlementaires et destinés à l'usage de la piscine uniquement. > Prévoir les risques éventuels d'incontinence.
	Un bonnet de bain ▪ <i>Quand il est obligatoire :</i> > Personnel et essayé au préalable. > A la bonne taille : il ne doit pas comprimer la boîte crânienne et reste en place durant toute la séance. > Couvrir les chevelures attachées. > En tissu pour certaines pathologies afin de faciliter l'enfilage. ▪ <i>Quand le bonnet n'est pas obligatoire :</i> > il est intéressant de réaliser certaines séances sans bonnet pour sentir le filet d'eau autour de la tête (travail de posture et d'alignement).
	Des protections (visuelles et auriculaires) > Le masque complet (pour les nageurs avec des troubles de la déglutition). > Le masque nasal. > Le masque avec le nez dégagé. > Les lunettes de natation (pour les nageurs, y compris pour les nageurs déficients visuels). Il est conseillé de les essayer avant l'achat. > Pour préserver les oreilles, il est conseillé d'utiliser des bouchons sur mesure (sur ordonnance médicale).
	Du matériel antidérapant > Des chaussons en néoprène pour la prévention des blessures (protection pour les nageurs qui n'ont plus de sensation des membres inférieurs, pour les nageurs amputés, pour éviter de glisser). NB : il est possible de les quitter dans l'eau

	> Caoutchouc, embouts pour béquilles ou supports déambulatoires, user le caoutchouc des embouts de béquille avec du papier de verre pour éviter qu'il glisse. > Des béquilles pour les sportifs amputés pour se rendre au bord du bassin et éviter de réaliser les derniers pas à cloche pieds
	Du matériel pédagogique > Si le pratiquant les possède déjà. > Outils de flottaison pour mettre en confiance le sportif débutant (frite, brassards...). > Des palmes à la bonne pointure. > Des plaquettes, pull-boys, planches, tapis... > Des Flip edge : pour apprendre à jouer avec les volumes d'expiration.
	Du matériel de séchage > En nombre suffisant (deux serviettes sèches minimum pour les pratiquants en fauteuil). > Prendre le temps de réaliser un séchage complet pour faciliter le rhabillage (notamment pour les sportifs avec un grand handicap) > Adapté à la pratique de la natation.
	Du matériel de remplacement > Utiliser un coussin de prêt pour se rendre au bord du bassin. > Un second manchon pour le changer après la douche (selon l'enchaînement de la journée) et pour éviter d'avoir un manchon mouillé.
	Du matériel hygiénique et sanitaire > Kit de désinfection et kit hygiénique pour une tierce personne (pour les nageurs qui se sondent). > Sondes. > Médicaments si nécessaire (ventoline...). NB : l'hygiène corporelle (attacher les cheveux longs, épilation...) du nageur est importante pour son bien-être et participe à l'image de soi .

4. LE MATERIEL DE DEPLACEMENT OU DE TRANSFERT

> Les fauteuils (adulte, pédiatrique, grand handicap).



Toutes les piscines ne possèdent pas de fauteuils sanitaires. Il est conseillé de se renseigner auprès de la structure pour savoir s'ils en ont à disposition et en quelle quantité.

L'utilisation de **fauteuils sanitaires** permet de faciliter le cheminement tout au long du parcours :

- *pour les nageurs mal marchants* : pour limiter la fatigue et éviter les chutes (sol glissant, fatigue accrue après la séance, pertes d'équilibre...)
- *pour les nageurs se déplaçant en fauteuil manuel ou électrique* : pour éviter de mouiller leur fauteuil personnel mais aussi pour optimiser l'hygiène au sein de la piscine car les roues des fauteuils sanitaires sont désinfectées).

- Il est conseillé de vérifier l'état des roues avant leur utilisation (les roues peuvent être à plat si le fauteuil est peu utilisé).

- L'utilisation de roues pleines plutôt que gonflables facilite l'entretien du fauteuil (évite le gonflage des roues).

- Les fauteuils avec coque plastique facilitent l'utilisation du fauteuil sous la douche ainsi que l'hygiène (pour désinfecter le fauteuil après utilisation).



- Utiliser un système de sangles (par exemple les ceintures d'aquajogging) positionnées sous les aisselles et attachées derrière le fauteuil permet de tenir le buste des personnes avec un déficit des muscles abdominaux.

A savoir : certaines piscines disposent de fauteuils pédiatriques si elles accueillent de façon régulière les enfants. Attention, l'accompagnateur ne dispose d'aucune prise sur ces fauteuils (être particulièrement vigilant aux nageurs sans tonus musculaire).

> Le tire à l'eau



- Ce matériel est peu malléable (droite – gauche).
- La hauteur de transfert n'est souvent pas idéale (près du sol). Son utilisation nécessite généralement une aide au transfert.

> Le fauteuil de mise à l'eau



> Le petit matériel de transfert



> Les espaces et modes de stockage

Ils permettent de ranger le fauteuil de vie, les prothèses, les orthèses, les chaussures orthopédiques, les cannes, les béquilles...matériel impossible à ranger au sein des casiers individuels et non souhaitable aux abords du bassin. Cet espace est souvent géré par le personnel de la piscine. Il est conseillé de vérifier son utilisation possible en amont de la séance (accès, place disponible, espace bien rangé...).

5. L'ACCESSIBILITE DU LIEU D'ARRIVEE JUSQU'AU BASSIN

La séance de natation débute dès l'arrivée du nageur aux abords de la structure (parking, arrêt de bus...) et se termine lorsque la personne reprend son quotidien. Selon la pathologie de la personne, il est parfois nécessaire de venir la chercher sur le parking (déficient visuel, personne se déplaçant en fauteuil manuel avec difficulté) et d'accompagner son cheminement jusqu'au bassin. Pour faciliter ce parcours, il est conseillé de :



1. REALISER LE PARCOURS EN AMONT

Avant la première séance ou le premier accueil de sportifs en situation de handicap, le repérage du centre aquatique ou de la structure (cheminement, sorties de secours...) est essentiel pour anticiper un accueil adapté. Cela est également l'occasion de réaliser un échange privilégié avec le personnel sur place (passages accessibles et inaccessibles de la structure, travaux programmés...). Cet échange préalable est également l'occasion de trouver les solutions pratiques aux problématiques d'accessibilité ou d'aider la structure à améliorer son accessibilité.

- pour identifier et anticiper les points bloquants tout au long du parcours et optimiser le cheminement du nageur ;
- le parcours peut également être réalisé en fauteuil par l'accompagnant pour lui permettre de rendre compte des difficultés rencontrées (pour les accompagnateurs possédant peu d'expérience dans l'accueil de nageurs Handisport).
- le modifier le sens de circulation si besoin (sans sauter les différentes étapes citées ci-dessous).
- Signaler au personnel de l'établissement les différents points bloquants et trouver ensemble des solutions pour améliorer le cheminement.

A savoir : les infrastructures des piscines évoluent régulièrement. Si vous connaissez l'enceinte aquatique mais que vous ne vous y êtes pas rendu depuis longtemps, il est conseillé de réaliser une nouvelle visite du site avant la programmation de la première séance.

2. FACILITER L'ADAPTATION DES INFORMATIONS

- Pour favoriser l'accueil des nageurs sourds et malentendants au sein de l'enceinte, il faut veiller à positionner des signaux visuels tout au long du parcours et à montrer au nageur où se situe le MNS en cas de besoin.

3. DEFINIR LES POINTS DE PASSAGE OBLIGES

> Définir les points de passage obligés tout au long du cheminement :

- le lieu d'arrivée
- l'entrée
- l'espace d'accueil
- les espaces de transfert et de déchaussage
- les vestiaires : individuels, collectifs, PMR et famille
- les sanitaires et douches
- le parcours complet jusque sur les plages et bords de bassin.

> Neutraliser les portes pour faciliter leur passage.

> L'accès en autonomie ou la nécessité de prévenir un opérateur doit également être identifié sur les différentes étapes du parcours.

A savoir : il est conseillé d'être vigilant aux changements de cheminement ou aux travaux qui peuvent perturber le parcours et la sécurité des sportifs jusqu'à l'accès du bassin.

	ETAPE 1 : le lieu d'arrivée <i>Vérifier l'ensemble des accès extérieurs et intérieurs</i>
	ETAPE 2 : l'entrée
	ETAPE 3 : l'espace d'accueil <i>Faciliter l'accès aux informations dès l'accueil</i>
	ETAPE 4 : les espaces de transfert et de déchaussage
	ETAPE 5 : les vestiaires
	ETAPE 6 : les sanitaires <i>S'assurer de l'accessibilité des vestiaires</i>
	ETAPE 7 : l'accès au bassin

ETAPE 1 : Le lieu d'arrivée (avant d'arriver au sein de l'enceinte sportive)

Le rôle de l'accompagnateur commence à l'extérieur du bassin, en préparant l'arrivée des nageurs au sein de l'enceinte sportive.

> Individuels :

- Existe-t-il une zone de dépose-minute pour les véhicules ?
- Existe-t-il une arrivée en transport en commun (arrêt de bus, métro, tram...) pour les piétons ?
- Le cheminement est-il accessible pour les personnes en fauteuil ?
- La signalétique est-elle perceptible par les personnes mal-voyantes ?

> Collectifs :

- Le parking est-il adapté (avec des emplacements assez larges et nombreux pour accueillir des minibus) ?
 - Où sont positionnées les places de parking par rapport à l'entrée ?
 - Les places de parking sont-elles positionnées en longueur ?
 - Y a-t-il la possibilité d'installer une rampe à l'arrière du véhicule ?
 - La largeur des places de parking permet-elle de réaliser un transfert dans un fauteuil ?
- D'ouvrir la portière ? De circuler le long de sa voiture ?

A savoir : il est conseillé d'être vigilant aux travaux temporaires aux alentours de l'enceinte (se renseigner en amont auprès de la structure) et aux dangers temporaires éventuels. Il peut également être pertinent de transmettre les informations d'accès à la piscine aux nageurs en amont (passages, portillons, sonnette) pour les rassurer et contribuer à la qualité de leur accueil.

ETAPE 2 : L'entrée

- Les main-courantes, les guides tactiles ;
- Les portillons, les portes : largeur, sens d'ouverture ;
- La signalétique : code couleur, le lettrage, les écritures tactiles.
- les zones dangereuses et glissantes, tentation etc...

ETAPE 3 : L'accueil

- > Existe-t-il une signalétique tactile pour les nageurs déficient visuels : carrelage avec des bulles ou des bosses ? Cela permet à la personne de sentir à travers des claquettes où elle se trouve.
- > Où se situent les marches, escaliers, rampes et ascenseurs ?
- > Comment utiliser les ascenseurs ? (code, aide d'un personnel...).
- > Faut-il emprunter un monte-charge le long de la rampe d'escaliers ? Attention, l'utilisation d'un monte-charge prend du temps, cela doit être anticipé dans le temps de préparation en amont et en aval de la séance, notamment pour l'accueil de groupes.

ETAPE 4 : Les vestiaires

> Vérifier au sein des cabines individuelles :



- Les passages de portes (portes battantes ou coulissantes, manuelles ou automatiques...).
- Le sens d'ouverture des portes (idéalement vers l'extérieur, dans le sens de marche, sinon cela devient un obstacle pour le nageur en fauteuil). Le nageur ou son accompagnant doivent être en capacité d'ouvrir la porte et de pousser le fauteuil en même temps.
- Le système de verrouillage des portes (le bouton poussoir facilite la démarche pour les nageurs avec des problèmes de préhension).
- La largeur du banc est-elle dédoublée ? Cela facilite le change ou la manutention du nageur par son accompagnant.

- Les casiers sont-ils à hauteur de fauteuil ? Sont-ils bien fermés ? (penser à vérifier la fermeture des portes de casiers avant la venue de nageurs déficients visuels).

A savoir : les cabines « famille » ne sont pas toujours idéales pour réaliser les transferts qui demandent de l'espace (un fauteuil de ville, un fauteuil de transfert positionné à 45 ou 90°, le nageur et son aidant...) Les vestiaires collectifs possèdent plus d'espace mais l'accompagnateur devra dans ce cas être vigilant à la notion d'intimité (laisser les nageurs se changer avant ou après)

> Assurer les conditions sécuritaires en cas de pratique en mixité :

- Informer les autres pratiquants de ne pas laisser d'obstacles au sol (sac) ou à hauteur de visage (portes de casiers ouvertes) afin de veiller à ce que les autres membres du groupe ne deviennent pas un danger, car cela peut occasionner des chutes.
- Dans le vestiaire, signaler sa présence (cloche, sonnette...) pour les pratiquants déficients visuels.
- Dans les sanitaires, positionner des interrupteurs, des signaux visuels ou des alarmes sonores pour prévenir en cas de besoin.

ETAPE 5 : Les douches

L'accès à la zone de sanitaire est un moment délicat (la zone est humide et glissante) et ne doit pas être passée de façon hâtive.

> La main courante :

- Où est-elle positionnée ?
- Quelle est sa longueur ?
- Gêne-t-elle le sportif pour s'asseoir ?

> Le siège :



- Est-il rabattable ? attention, ces sièges ne facilitent pas la stabilité des personnes avec des problèmes d'équilibre du buste.
- Est-il possible de passer avec le fauteuil sanitaire sous la douche ?

> Le pommeau de douche :

- Le placement de la main courante est-il adapté par rapport au pommeau de douche (positionné à la perpendiculaire) ?
- Le pommeau de douche est-il flexible ?

ETAPE 6 : L'accès au bassin



6. L'ACCUEIL DANS LES VESTIAIRES



Le passage au vestiaire est un moment à ne pas négliger car il permet d'accompagner le pratiquant pour qu'il soit prêt pour sa séance. Pour cela, l'accompagnateur doit avoir anticipé un maximum de points grâce à une préparation en amont. Il est également conseillé d'éviter les éléments de stress émotionnel et physique ou encore la fatigue prématurée du pratiquant qui peuvent engendrer une perte de concentration, de la spasticité accrue, une perte de résistance à l'effort ou de compréhension lors de la séance. L'usage des mots justes et rassurants combiné avec une attitude reconfortante et rassurante sont des éléments clés permettant de redonner au pratiquant le calme nécessaire à une séance dans un milieu qui ne lui est pas naturel.

Qui ?	> l'accompagnateur est seul > il y a plusieurs accompagnateurs
Où ?	> l'aide est réalisée uniquement dans le vestiaire ? > Ou se poursuit-elle jusqu'au pédiluve ? > un vestiaire dépôt est-il mis à disposition ? > l'espace de change est-il prévu pour ou 1 ou 2 personnes ?
Quelles actions ?	> le déshabillage > l'habillage > les toilettes > la douche (lavage et séchage)
Combien de personnes ?	> combien de sportifs ont besoin d'être aidés ?
Comment ?	> complet > aide seulement
Quel matériel ?	L'accompagnateur peut avoir à gérer le matériel du pratiquant : > les sacs > le/les fauteuils > les autres matériels
Quand ?	> L'accompagnateur est prêt > Au bon moment pour le pratiquant (avant ou après la douche) > Suivant l'accord avec la personne en charge de la séance
Combien de temps ?	> prévoir avant et après le début de la séance > Compter le temps aidé mais également le temps de préparation autonome du sportif (sondage et/ou vidange de l'ampoule rectale, mise en place d'une couche...)

A savoir : l'accompagnateur agit dans le cadre intime du pratiquant. C'est pourquoi toutes les étapes réalisées dans les vestiaires devront être identifiées, précisées, qualifiées et définies chronologiquement pour ne laisser aucune place à une possible interprétation du nageur. L'accord de la personne elle-même ou des parents / tuteurs (fiche sanitaire, de liaison) est également nécessaire au préalable.

7. L'ENTREE ET LA SORTIE DE L'EAU

L'entrée et la sortie de l'eau sont des moments particulièrement dangereux car ils peuvent entraîner des chutes ou des blessures pouvant entraîner des conséquences graves pour le sportif.

1. CONSIGNES GENERALES

> Pour tous les sportifs :

- être vigilant aux surfaces glissantes (les rampes et les pentes douces)
- positionner des tapis antidérapants si possible

> Pour les sportifs déficients moteurs :

- Dans la mesure du possible, utiliser les fauteuils d'accès au bassin (fauteuil sanitaire, tire à l'eau, siège de mise à l'eau...) pour rentrer dans l'eau car il en va de la responsabilité de l'encadrant.
- Si le nageur décide de faire sans, cela devient alors de sa responsabilité.
- Pour l'utilisation de sièges de mise à l'eau, ne jamais utiliser le mode manuel seul.
- pour les nageurs hémiplégiques, la mise à l'eau peut être réalisée du côté hémiplégique dans l'eau. Cette technique se construit petit à petit et est particulièrement agréable à réaliser dans les piscines à débordement.



Eviter l'utilisation de l'échelle pour les nageurs spastiques (car ils peuvent rester coincés) mais plutôt privilégier un accès assis au bord du bassin.

> Pour les sportifs déficients visuels :

- enlever l'échelle qui peut être une gêne/un point de contact pour le nageur déficient visuel nageant dans la ligne d'eau (certains systèmes d'échelles débordent dans la ligne d'eau. Le cas échéant, ne pas oublier de remettre l'échelle à l'issue de la séance.
- utiliser les repérages tactiles au sol
- conduire le sportif face à l'échelle.

2. L'ENTREE DANS L'EAU

1/ **Prendre des informations** en amont avant d'attaquer une manipulation (problème durant la séance).

- Est-ce que le sportif a déjà réalisé un transfert dans une piscine ?
- Comment le sportif réalise un transfert votre lit ?

2/ **Définir le nombre de personnes mobilisées pour réaliser le transfert**

- Evaluer l'autonomie de la personne avant d'évaluer si le transfert est réalisé à une ou deux personnes positionnées sur le côté du nageur.
- Autant que faire se peut, réaliser le transfert à deux pour faciliter la réalisation du transfert.
- Evaluer l'énergie utilisée par le nageur pour réaliser son transfert.
- Si possible, positionner une personne de plus assure derrière le nageur.

3/ **Positionner un tapis ou une planche au sol** pour amortir l'assise au sol.

4/ **Echanger avec le nageur** avant de débiter la manipulation

- Les parties du corps du nageur qui seront manipulées par l'accompagnateur (aisselle et dessous de cuisse.....) doivent être négociées, validées par le nageur, cela ne s'impose pas.

5/ **Positionner ses appuis**

- Avoir des appuis solides
- Positionner ses appuis de façon à ne pas avoir besoin de les déplacer : un appui derrière le fauteuil et un appui près du bord du bassin
- Le nageur et les accompagnateurs doivent être proches les uns des autres et faire corps
- Le transfert doit être réalisé en une seule manœuvre.

6/ **Verbaliser les différentes étapes du transfert**

- Les accompagnateurs doivent verbaliser toutes les actions : « prêts à lever, monter, charger ».
- Se construit de consigne en consigne pour construire sa manœuvre.

7/ **Réaliser le transfert**

- Les accompagnateurs doivent parfaitement maîtriser les techniques de transfert :fauteuil - fauteuil, fauteuil – sol ainsi que l'utilisation de différents matériels techniques de mise et sortie d'eau
- Pousser ensemble, les uns vers les autres, le long du nageur
- Réduire les bras de leviers pour être solides
- Les accompagnateurs doivent gagner et ne pas bloquer leur souffle.
- Venir s'accroupir,
- Ne pas lâcher le sportif posé :
- S'assurer auprès du sportif qu'il est en position
- Le lâcher en position assise sur le tapis ou la planche.

8/ **Demander des feed-backs au nageur**

- Se sent-il maintenu ?
- Construire la notion de confiance, de l'animateur et du pratiquant.

PLANCHE TECHNIQUE :
REALISER UN TRANSFERT EN AUTONOMIE



PLANCHE TECHNIQUE :
REALISER UN TRANSFERT AVEC AIDE



3. LA SORTIE DE L'EAU



- Ne pas hésiter à finir la séance plus tôt pour laisser le temps de réaliser le transfert
- Ne jamais être pris par le temps
- Se hisser sur le bord et se stabiliser
- En cas de transfert aidé, scénariser les entrées et sorties dans l'eau et expliquer les différentes étapes au nageur.
- Si plusieurs nageurs réalisent des transferts, les accompagnateurs doivent définir un ordre de sortie en privilégiant en premier les manœuvres longues et compliquées.

8. les premiers secours adaptés

Connaître parfaitement :

- les règles de secourisme > rappel des facteurs de risques en fonction des pratiquants et de leurs pathologies (chutes, crise d'épilepsie, hyperventilation...) et les gestes de premiers secours.
- les règles de sauvetage aquatique > idem ci-dessus comment agit-on pathologie /pathologie (prise de dégagement, sortie d'eau, utilisation de plan dur etc...), brancardage, rôle d'équipier, etc...
- le plan d'organisation des secours dans la structure (accès pompiers etc...)
- les obligations sanitaires et sécuritaires

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION ET DES ÉQUIPES
DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS



AUX JEUX DE PARIS 2024, EDF VISE LE PLUS PETIT RECORD DU MONDE.

EDF, Partenaire Premium et Fournisseur Officiel d'électricité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, soutient les Jeux dans leur objectif d'avoir le plus petit impact possible sur le climat*.

Devenons l'énergie qui change tout.



MC / PARIS 2024 048 315 © Getty Images



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Rejoignez-nous sur edf.fr/paris2024

* En 2018, le mix énergétique du groupe EDF est composé à 78% de nucléaire, 12% d'énergies renouvelables, 8% de gaz, 1% de charbon et 1% de fioul. Il est à 90% sans émissions de CO₂ (émissions hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles) – Source EDF : « Indicateurs de performance financière et extra financière 2018 ». Plus d'infos sur edf.fr/mix-energetique et sur les objectifs de Paris 2024 sur <https://www.paris2024.org/fr/heritage-une-ambition-environnementale-inedite>